



CHEVAL CANTONNIER

1 / Présentation de l'épreuve

Il s'agit d'un parcours d'obstacles visant à mettre en valeur les potentialités d'un jeune cheval au travail attelé en ville. On évalue le calme, la patience, la docilité du cheval (ou mule).

⇒ on note le cheval et non le meneur.

2 / Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux équidés de 4 ans et +.

L'épreuve se réalise avec un cheval, mené aux guides. Le cheval est garni d'un harnais adapté et mené par un meneur assisté de son groom.

La reconnaissance des parcours (collective et à pied) aura lieu avant le début des épreuves et l'horaire sera affiché dans le programme des épreuves.

Dans la mesure du possible, pour chaque épreuve, le parcours de l'ouvreur permettra d'établir le temps officiel (1,5 fois le temps de l'ouvreur) qui sera le temps maximum de réalisation de l'épreuve.

Taille et sol de l'espace de travail : selon disponibilités mais idéalement au minimum 80X40 m, sur herbe (sèche) ou sable sec et peu profond.

- Elle se déroulera sans dépasser le temps maximal autorisé, sans faute si possible, à travers un parcours à obstacles. Ce temps maximal autorisé sera annoncé aux concurrents avant le départ.
- De préférence, la voiture utilisée pour l'épreuve de maniabilité sera de type char-suisse ou « camion » (plateau à ridelles) sur roues pneus de dimension 150cm*300cm. Quelque soit le type de voiture utilisée, elle devra obligatoirement être à 4 roues. (Dans l'idéal, 2 voitures identiques permettraient un enchaînement plus rapide des concurrents.). Si l'organisation n'a pas à sa disposition de voiture de ce type, l'épreuve se fera avec une voiture de marathon chargée d'au moins une fois le poids du cheval.

Tenue et harnachement :

- Les meneurs devront respecter une tenue correcte, à savoir porter un couvre-chef, des gants, avoir les genoux couverts d'un plaid ou d'un tablier de ménage et tenir le fouet en main.
Les grooms seront en position assise et porteront couvre-chef et gants.

Détente et ordre de passage :

Il est nécessaire que les chevaux soient détendus avant le passage du test, de ce fait, les organisateurs de chaque concours devront prévoir un espace dédié à la détente.

Cet espace doit être sécurisé et permettre aux couples cheval /meneur d'y accéder facilement au minimum 15 minutes avant leur heure de passage.

Pour le bon déroulement, les heures de passage devront être établies et communiquées au préalable par l'organisateur.

3 / Élimination

- L'élimination sera immédiate pour tous comportements dangereux de l'animal (cheval qui mord, qui se cabre, coup de pied...)

- Perte de contrôle du cheval et/ou manquement aux règles de sécurité mettant les spectateurs, le meneur ou cavalier ou tout autre personne en danger.

- Tout comportement du meneur ou cavalier contraire au code de bonne conduite par rapport à l'animal ou par rapport au jury.

- Toute trace de sang est éliminatoire.

- 3 tests non réalisés.

4/ Déroulement

- Le chronomètre démarre (après un signal du juge de piste) au passage du nez du cheval dans la porte du premier obstacle et s'arrête au passage du nez du cheval dans la porte délimitant la ligne d'arrivée.

- Pendant l'épreuve, le cheval devra effectuer plusieurs arrêts dans une zone délimitée. Si l'intervention du groom est nécessaire pour maintenir l'immobilité, une pénalité sera appliquée à chaque intervention (intervention à la voix, aux guides ou encore mise à la tête)

- Le concurrent sera prévenu par le jury, une minute avant la fin du temps autorisé.

- A la fin de ce temps, l'épreuve est interrompue et sont comptés en pénalités les obstacles et passages obligés (PO) non franchis, y compris, éventuellement, l'obstacle en cours.

Liste des obstacles (voir proposition de plan jointe)

Départ : Le cheval est tenu en main à l'entrée du terrain. Le cheval franchit **la porte de départ**.

1. Dans une zone délimitée, le meneur et le groom **attellent** le cheval à la voiture dans un temps accordé. Le cheval ne doit pas sortir de la zone tant que le juge n'a pas donné le signal. Vérification de l'attelage dans le bon ordre (harnachement et mise en place dans la voiture) et du respect des règles de sécurité. Une pénalité sera également donnée en cas de dépassement du temps accordé.

Ordre d'attelage :

- a) mise en place de brancards et passage des contre-sanglons
- b) mise en place des traits
- c) mise en place des reculements
- d) fermeture des contre-sanglons

En cas de non respect de cet ordre, le jury arrêtera le meneur qui devra reprendre dans le bon ordre (sans arrêt du chronomètre). Le jury pourra également demander un ajustement des réglages effectués, avant d'accorder le départ. Le groom s'installe en voiture sur demande du meneur.

2. **Changement de terrain** : eau, bâche ou pont : l'attelage doit franchir l'obstacle, passage délimité par des quilles à l'entrée et à la sortie.
3. **Obstacle visuel en menage à une main** (ex : fil à linge) : l'attelage passe à proximité d'un obstacle visuel (si possible en mouvement, ex. habits sur fil à linge à l'aide d'un ventilateur). Le passage, en menage à une main, est délimité par des quilles à l'entrée et à la sortie.
4. **Passage sonore** (ex : taper sur des bidons, tronçonneuse, klaxon) : le cheval devra garder son calme et garder sa trajectoire pour ne pas faire tomber les quilles placées à l'entrée et à la sortie de l'obstacle. *Pour une situation plus réelle, le bruit devra être surprenant.*
5. **Obstacle de précision** : réaliser une longueur de 3m sur une largeur de 30cm avec une roue (planche, bande de caoutchouc fixée dans l'herbe ou 2 lignes de boules au sol : la roue doivent passer entre...)
6. **Serpentine au trot** d'au moins 3 boucles
7. **Immobilité** : le meneur demande 1 arrêt, détend ses guides (le flot se pose alors sur le pare-crotte), le groom descend chercher un objet, ou faire déclencher un bruit (*on peut ainsi combiner avec l'obstacle sonore*) placé à 4m environ de la zone d'arrêt, puis remonte dans la voiture –le cheval toujours immobile *Dans le cas d'une voiture marathon, il faudra prévoir un 2eme groom placé à coté du meneur ; c'est ce dernier qui descendra et remontera, de manière à ce que le cheval le voit aller et venir.*
8. **Reculé** : le meneur doit reculer sa voiture à l'intérieur d'un quai de déchargement en U, jusqu'à ce que l'arrière de la voiture heurte une barre en équilibre sur 2 cônes qui doit tomber pour valider le reculer, sans que l'essieu arrière de la voiture ne franchisse la limite marquée au sol.

Le cheval franchit la **ligne d'arrivée** matérialisée par deux cônes

9. Dans une zone délimitée, le meneur et le groom **détellent** le cheval. Le cheval ne doit pas sortir de la zone tant que le juge n'a pas donné le signal. La phase de dételage ne compte pas dans le temps mais doit tout de même se faire dans l'ordre, la sécurité et le calme; un aidant supplémentaire est accordé pour une question de durée de l'épreuve...

* Chaque obstacle peut rappeler une scène d'utilisation réelle du cheval au travail (en ville, en

forêt ...) ; ils peuvent être reliés autour d'un thème. Pour exemple : livraison d'un colis : « express » => au trot, livraison => immobilité, etc...

5/ Notation

- Une boule renversée : pénalité de 2 pts.
- Franchissement des limites des zones d'arrêt : pénalité de 2,5 pts.
- Intervention du groom à la voix ou aux guides (sans passage à la tête) : pénalité de 2,5 pts.
- Pour chaque passage à la tête (meneur ou groom) : pénalité de 5 pts
- En cas de 3^{ème} refus, ou de non réalisation : 0.
- En cas de 3 tests non réalisés – Elimination
- Non respect des règles de sécurité : élimination à la 2eme intervention du jury

Des pénalités supplémentaires sont prévues selon les obstacles (voir grille de notation en annexe)

Chaque test est noté sur 10 points selon le barème.

La notation se fera de la manière suivante :

- Non exécuté = 0
- Très mal = 1
- Mal = 2
- Assez mal = 3
- Insuffisant = 4
- Suffisant = 5
- Satisfaisant = 6
- Assez bien = 7
- Bien = 8
- Très bien = 9
- Excellent = 10

L'aptitude à l'usage sont notées sur 10 points.

Les mentions de qualification de l'équidé seront réparties de la façon suivante :

- De 50 à 59: Qualifié
- De 60 à 74 : Qualifié mention bon
- De 75 à 100 : Qualifié mention excellent

Les erreurs de parcours seront pénalisées de 2,5 points par erreur, cette pénalité pourra s'élever à 5 points et donnera l'élimination en cas d'une 3^{ème} erreur.

Il est possible de s'engager « hors parcours d'excellence » (contre frais d'engagements).

FCT - REPRISE CHEVAL CANTONNIER



NOM CHEVAL:	MENEUR:	DOSSARD N°
LIEU:	DATE:	

N° de fig.	MOUVEMENTS	IDEES DIRECTRICES	NOTE / 10	OBSERVATIONS
1	Atteler: a) mise en place de brancards et passage des contre-sanglons b) mise en place des traits c) mise en place des reculements d) fermeture des contre-sanglons	Immobilité, intervention du groom - La sécurité du harnais - L'ajustement du harnais - La propreté du harnais L'état et la propreté du cheval - La présentation des meneurs et des grooms (vêtements adaptés)		
2	Changement de terrain (bache, eau,...): L'attelage doit franchir l'obstacle, passage délimité par des quilles à l'entrée et à la sortie.	Respect de l'obstacle, calme, franchise, allant		
3	Obstacle visuel en menage à une main (délimité par des quilles à l'entrée et à la sortie: L'attelage passe à proximité d'un obstacle visuel en mouvement (habits sur fil à linge à l'aide d'un ventilateur)	Respect de la trajectoire, calme, franchise, allant, réactivité		
4	Passage sonore: Obstacle délimité par des quilles placées à l'entrée et à la sortie.	Respect de la trajectoire, calme, franchise, allant, réactivité		
5	Obstacle de précision: Réaliser une longueur de 3m sur une largeur de 30cm avec une roue (planche, bande de caoutchouc ou 2 lignes de boules au sol : la roue doivent passer entre...)	Respect de la trajectoire, franchise, allant		
6	Serpentine de 3 boucles au trot	Respect de l'allure, incurvation		
7	Immobilité: Le meneur demande 1 arrêt, détend ses guides, le groom descend chercher un objet, ou faire déclencher un bruit placé à 4m environ de la zone d'arrêt, puis remonte dans la voiture le cheval toujours immobile. Ce dernier descendra et remontera, de manière à ce que le cheval le voit aller et venir.	Franchise de l'arrêt et immobilité		
8	Reculé: Le meneur doit reculer sa voiture à l'intérieur d'un quai de déchargement en U, jusqu'à ce que l'arrière de la voiture heurte une barre en équilibre sur 2 cônes qui doit tomber, sans que l'essieu arrière de la voiture ne franchisse la limite marquée au sol.	Franchise du reculé, réponse aux aides		
9	Dans une zone délimitée dételer le cheval: Le cheval ne doit pas sortir de la zone tant que le juge n'a pas donné le signal. La phase de dételage ne compte pas dans le temps.	Calme, immobilité, ordre pour dételer		
TOTAL REPRISE (1)				/ 90
NOTE D'ENSEMBLE				
APTITUDE A L'USAGE				/ 10
TOTAL NOTE D'ENSEMBLE (2)				/ 10
TOTAL GENERAL (1) + (2)				/100

Pénalités: -2,5 points par erreur de parcours; 3 erreurs sont éliminatoires; le jury sonne les erreurs.

Notation: 0= Non exécuté; 1= Très mal; 2= Mal; 3= Assez mal; 4= Insuffisant; 5= Suffisant; 6= Satisfaisant; 7= Assez bien; 8= Bien; 9= Très bien; 10= Excellent.

Nom du Juge:.....

Signature:.....